

CONDITIONS GÉNÉRALES TARIFAIRES

PARTICULIERS

COMPTES DE DÉPÔTS

Conditions applicables
au 1^{er} juillet 2017



**Rothschild
Martin Maurel**

Les comptes de dépôts ouverts en France dans les livres de Rothschild Martin Maurel sont soumis, sauf dérogations particulières, aux conditions générales tarifaires indiquées dans ce document.

Les tarifs mentionnés concernent les opérations les plus courantes. Ils peuvent être modifiés à tout moment dans le respect des obligations réglementaires, et ne sont pas limitatifs. Pour les opérations plus spécifiques, votre interlocuteur habituel est à votre disposition pour vous communiquer les indications que vous souhaiteriez obtenir.

Nos tarifs sont présentés en euros et TTC lorsqu'ils sont soumis à la TVA, au taux de la TVA en vigueur. En cas de modification du taux de TVA, les tarifs TTC sont impactés des nouvelles conditions de TVA à compter de la date d'application officielle du nouveau taux de TVA.

Vous pouvez vous référer au glossaire « Banque au quotidien et Crédit » élaboré par le CCSF.

Extrait standard des tarifs

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (espace en ligne)	Gratuit avec la dématérialisation des documents (dont relevés de compte), sinon 4 €/mois, soit 48 €/an (hors coût du fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à un produit offrant des alertes sur la situation du compte par SMS	3 €/mois soit pour information, 36 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit immédiat (Carte Bleue Visa)	46 €/an
Cotisation carte de paiement internationale à débit différé (Carte Bleue Visa)	52 €/an
Cotisation carte de paiement à autorisation systématique (Carte Bleue Visa Electron)	37 €/an
Frais par retrait d'espèces à un DAB d'une autre banque (cas d'un retrait en euro dans la zone euro avec une carte de paiement internationale)	Les frais par retrait sont gratuits
Frais par virement occasionnel (cas d'un virement SEPA)	En agence : 3,95 € Par Internet : Gratuit
Paiement d'un prélèvement SEPA	Mise en place d'une autorisation de prélèvement : Gratuit Par prélèvement : Gratuit
Commission d'intervention	8 €/opération avec un plafond de 80 €/mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement	30 €/an
Frais de tenue de compte	150 €/trimestre soit pour information, 600 €/an

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture	
Ouverture et clôture d'un compte de dépôt	Gratuit
Récapitulatif des opérations automatiques et récurrentes	Gratuit
Désolidarisation d'un compte joint	Gratuit
Relevés de compte	
Relevé de compte mensuel	Gratuit
Relevé annuel de frais	Gratuit
Relevé de compte par fax ou par e-mail	1,50 €
Relevé de compte décadaire ⁽¹⁾	33 € / an
Relevé de compte en double ⁽¹⁾	23,08 € / an
Relevé de compte avec écritures classées ⁽¹⁾	23,08 € / an
Historique de compte	50 €

(1) Perception à date anniversaire

Tenue de compte	
Frais perçus pour la tenue d'un compte en euros (le montant varie en fonction du coût de fonctionnement du compte, quelque soit le solde du compte)	150 € /trimestre
Frais perçus pour la tenue d'un compte en devises	39,60 € min./trim.
Délivrance d'un RIB/BIC ou d'IBAN	Gratuit
Compte créditeur en franc suisse (CHF)	charge d'intérêt de 1,75 % ⁽¹⁾
Changement d'adresse ou modification d'intitulé	Gratuit
Frais de conservation du courrier à l'agence	90 €/an
Frais perçus sur un compte sans mouvement	30 €/an

(1) Révisable.

Services en agence		
Versement / retrait d'espèces		Gratuit
Opération nécessitant un transport de fond		Répercussion du coût
Frais d'édition d'un relevé de compte au guichet		4,01 €
Frais de recherche de documents : (par document)	- supérieure à 3 mois ou urgente	34,80 €
	- inférieure à 3 mois	16,80 €
	- par photocopie	+ 1,08 €
Frais de recherche complexe		Sur devis
Frais d'attestations diverses		18,56 €
Frais de location de coffre-fort		à partir de 110 €/an
Change de devises :	- sur un compte de même devise ⁽¹⁾	3 %, minimum 7,60 €
	- sur un compte en euros	Cours d'achat/vente
Frais de dossier succession	0,50 % de l'actif - Min 100 € - Max 900 €	
Frais de gestion annuels d'une succession		125 €/an
Frais sur dossier de donation ou partage successoral		Sur étude, Min. 150 €
Frais de courrier		Répercussion des frais
Fax : • France		5,02 €
	• Etranger	7,02 €

Banque à distance

Espace en ligne

Abonnement à des services de banque à distance	Gratuit ⁽¹⁾ avec la dématérialisation des documents (dont relevés de compte), sinon 4 €/mois, soit 48 €/an ⁽¹⁾
--	--

Bourse en ligne	Gratuit ⁽¹⁾
-----------------	------------------------

Téléphone Mobile

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation du compte par SMS	3 €/mois
---	----------

(1) Hors coût du fournisseur d'accès internet.

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes

Cotisation Carte Visa Electron ⁽¹⁾	37 €/an
Cotisation Carte Visa Classic internationale à débit immédiat ⁽¹⁾	46 €/an
Cotisation Carte Visa Classic internationale à débit différé ^{(1) (2)}	52 €/an
Cotisation Carte Visa Premier ^{(1) (2)}	138 €/an
Cotisation Carte Visa Infinite ^{(1) (2)}	330 €/an
Remplacement de carte avant son échéance	13,04 €
Remplacement d'une carte bancaire en urgence	55 €
Remplacement de la carte d'authentification	13,04 €
Lecteur 3D Secure : dispositif d'authentification forte	
• 1 ^{er} lecteur	Gratuit
• Lecteur supplémentaire ou remplacement sans restitution	10,03 €
Demande de code confidentiel	11,54 €
Réclamation	45,60 €
Carte bloquée	45,60 €
Frais par retrait d'espèces à un DAB ⁽³⁾ en France et dans les pays de l'EEE ⁽⁴⁾ en euro	Gratuit
Frais par retrait d'espèces à un DAB ⁽³⁾ dans les pays de l'EEE ⁽⁴⁾ hors euro et dans les pays hors EEE ⁽⁴⁾	
• Carte Infinite	1,5 % + 1,50 €
• Autres cartes	2,80 % + 3 €

Frais sur paiement par carte dans les pays de l'EEE ⁽¹⁾ hors euros et dans les pays hors EEE⁽²⁾

- Carte Infinite 1,5 % + 0,4 €
- Autres cartes 2,80 % + 0,80 €

Retrait au guichet par carte bancaire	5,40 €
Frais de recherche	9 €
Frais d'envoi d'une carte en recommandé à la demande	12,04 €
Frais d'opposition carte par le porteur	Gratuit
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	Gratuit
Frais de relèvement de plafond (pour une durée de 3 mois maximum)	11,54 €

(1) Demi-tarif pour la deuxième carte du ménage (comptes joints). (2) Paiement carte à débit différé, arrêté le 25 (inclus) du mois, imputation et date de valeur au dernier jour ouvré du mois. (3) D.A.B. : Distributeur Automatique de Billets. (4) EEE : Espace Economique Européen.

En cas de perte ou de vol de votre carte :

Centre d'opposition : 0 825 000 222 (0,15 €/min + le prix d'un appel) ;

depuis l'étranger : 00 (33) 3 88 39 85 71. Pour toute opposition, vous devez indiquer votre numéro de carte et sa date de validité.

Virements	
Les virements domestiques	
Frais par virement occasionnel en agence avec BIC et IBAN	3,95 €
Frais par virement sur internet	Gratuit
Frais par virement interne	Gratuit
Frais par virement sur internet en valeur jour	7,2 €
Frais par virement en valeur jour - avant 11h	17,40 €
- après 11h	33 €
Les virements permanents	
Frais de mise en place d'un virement permanent	Gratuit
Frais par virement permanent	1,25 €
Les émissions de virements internationaux	
• Frais par virement en euros dans la zone euro SEPA ⁽¹⁾ par agence	3,95 €
• Frais par virement en euros dans la zone euro SEPA ⁽¹⁾ par internet	Gratuit
• Autres virements ⁽²⁾⁽³⁾	
- Ordre inférieur à 300 € (forfait)	19,20 €
- Commission de transfert ⁽⁴⁾ :	
• jusqu'à 100 000 €	2,4 ‰
• de 100 001 € à 400 000 €	0,6 ‰
• au-delà de 400 000 €	0,15 ‰
Avec un minimum de	19,20 €
- Frais SWIFT	12 €
- Frais de dossier	3,60 €
Autres frais	
Frais supplémentaires pour transfert	
USD, GBP, CHF, et CAD en valeur "J"	18 €
Frais par virement occasionnel incomplet	12 €
(BIC et/ou IBAN et/ou RIB absents ou erronés)	
Frais d'envoi copie SWIFT	9,60 €
Les réceptions de virements internationaux	
Virement en euro en provenance de la zone euro SEPA	
au format SEPA	Gratuit
Autres virements reçus	19,20 €

(1) SEPA : Single Euro Payment Area. Virement automatisable en euros vers l'U.E., comportant obligatoirement les coordonnées BIC et l'IBAN du bénéficiaire et à condition que la banque du bénéficiaire soit accessible automatiquement. La zone SEPA est actuellement composée des Etats membres de l'UE ainsi que de l'Islande, du Liechtenstein, de Monaco, de Saint-Marin de la Norvège et de la Suisse. (2) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion de devises. (3) En cas d'annulation d'un transfert déjà exécuté, les frais perçus seront conservés et majorés des frais réclamés par les correspondants. (4) Commission dégressive par tranches cumulatives.

Rapatriement avec change : mise à disposition des fonds à réception des instructions de cession +2 jours ouvrés.

Les virements en euros ou dans la devise d'un des pays membres de l'EEE à destination d'un de ces pays sont traités en frais partagés, option "SHA".

Pour tous les autres transferts il est important de préciser l'option à retenir :

- Option "OUR" tous les frais, y compris ceux des correspondants, sont à charge du donneur d'ordre de 20 € à 75 € en fonction du montant transféré ;
- Option "SHA" les frais sont répartis entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire ;
- Option "BEN" les frais sont tous à charge du bénéficiaire (frais Rmm et frais des correspondants compris).

Le délai maximum de traitement de vos ordres est pour :

- un rapatriement : le jour de mise à disposition des fonds auprès de Rmm,
- un transfert au bénéficiaire : le jour de réception de l'ordre par Rmm + 3 jours ouvrés.

Prélèvements / TIP

Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement	Gratuit
Frais d'opposition à un prélèvement avant exécution	Gratuit
Frais d'opposition définitive à des prélèvements récurrent (retrait du consentement)	13,04 €
Frais sur demande de remboursement	20 €

Chèques ⁽¹⁾

Frais d'envoi de chéquier en recommandé à la demande	10,20 €
Mise à disposition au guichet	Gratuit
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	22,20 €
Chéquier de dépannage	10,98 €
Chéquier libellé en devises étrangères	10,98 €
Frais d'émission d'un chèque de banque	15 €
Demande de photocopie de chèque	14,40 €

Opération d'encaissement de chèque avec l'étranger

Commission ⁽²⁾	1,2 ‰
• avec un minimum de	24 €
• avec un maximum de	138 €
Chèque inférieur à 100 € forfait de	9,60 €
Demande de sort	24 €
Chèque impayé	35 €

Opération de paiement de chèque avec l'étranger

En euro	Cf. commission de transfert
En devise	Commission de change à ajouter
Frais de SWIFT	12 €

Offres groupées de services

Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF)

Pour les clients dont la situation de fragilité financière a été appréciée en application de l'article R 312-4-3 du Code Monétaire et Financier

Cotisation mensuelle	3 €/mois
----------------------	----------

Une carte Visa Electron (carte à autorisation systématique), 4 virements permanents, 4 virements mensuels SEPA, 2 chèques de banque par mois, accès consultation Espace en ligne, une alerte SMS par semaine, commission d'intervention 4 € par opération et plafonnées à 20 €/mois.

(1) Les remises de chèques effectuées avant 15h30 sont comptabilisées le jour même, après 15h30 la comptabilisation est reportée au jour ouvré suivant. Date de valeur sur remise de chèque : jour de comptabilisation + 1 jour ouvré.

(2) Répercussion des frais des correspondants étrangers et commission de change si conversion de devises. Des frais de courrier sont à rajouter dans le cas d'encaissement en crédit ferme (frais de port variable selon courrier recommandé, express).

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

(somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires erronées, absence ou insuffisance de provision...).

- par écriture	8 €
- maximum par mois	80 €

Opérations particulières

Changement d'adresse non signalé	25,08 €
Frais de retour de pli non distribué	15 €
Frais de destruction de tout moyen de paiement non retiré par le client dans un délai de 6 mois	6 €
Frais par avis ou opposition à tiers détenteur / saisie attribution	109 €
Frais par opposition administrative	10 % du montant dû au Trésor Public maximum 109 €
Frais de main levée de saisie attribution, avis à tiers détenteur ou opposition administrative	10 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	31,20 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	25 €

Incidents de paiement

Les incidents liés au chèque émis

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (facturation due si chèque non rejeté)	12,54 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :	
• chèque inférieur à 50 €	30 €
• chèque supérieur à 50 €	50 €
Chèque payé émis sous le coup d'une interdiction	30,10 €
Attestation de non paiement d'un chèque rejeté	25,80 €
Rejet de chèque sur nos caisses : autres motifs	18,30 €

Les incidents liés aux remises de chèques

Chèque revenu impayé : - sans provision	Gratuit
- autres motifs	18 €
Attestation de non paiement réclamée à un confrère	13,80 €

Les incidents liés aux autres moyens de paiement

Forfait de frais par prélèvement rejeté pour défaut de provision	montant du rejet maximum 20 €
Forfait de frais par virement rejeté pour défaut de provision	montant du rejet maximum 20 €
Attestation de paiement	10,98 €

Découverts et crédits

Les taux appliqués dépendent de la nature du crédit (découvert en compte autorisé ou non, crédits...). Le taux de base de notre établissement s'établit à 7,10%. Il peut évoluer selon les tendances du marché monétaire.

Vous êtes informés de votre taux nominal annuel et du taux effectif global calculé selon la méthode proportionnelle ou équivalente (taux qui inclut les intérêts et certaines commissions) sur les tickets d'agios trimestriels et dans nos contrats de crédit. Les conditions de nos concours s'inscrivent dans le cadre de la réglementation relative aux taux d'usure.

Les échelles d'agios sont disponibles sur simple demande. Les intérêts débiteurs et le taux annuel effectif global (TAEG) sont calculés sur 365 jours et 366 jours pour les années bissextiles.

Dans le cas d'un index à taux variable, lorsque sa valeur est négative sur la période de calcul des intérêts dus au Prêteur, elle est remplacée par zéro dans ces calculs.

Frais de constitution de garantie

Tarif variable selon type de garantie	Nous consulter
---------------------------------------	----------------

Facilité de caisse et/ou découvert

Frais de dossier (commission d'ouverture et d'actualisation de dossier)	1 % min. 90 €
--	---------------

Les comptes en Euros

• Intérêts débiteurs ⁽¹⁾	
découvert non autorisé	taux de base Rmm + 7,40 %
découvert autorisé :	
- sur encours autorisé	Conditions conventionnelles
- sur encours dépassant l'autorisation	Le taux d'intérêt débiteur est majoré, sans pouvoir excéder le taux standard
• Montant min. des intérêts entraînant une perception	1,50 €
• Commission de plus fort découvert ⁽¹⁾	de 0,7 ‰ à 1 ‰
• Commission de mouvement ^{(3) (4)}	de 0,6 ‰ à 2,4 ‰ minimum 6 €
• Frais d'arrêtés de comptes ⁽³⁾	de 12 € à 120 €

Les comptes en devises

• Taux d'intérêts débiteurs ⁽¹⁾	en fonction de chaque devise concernée
• Commission de plus fort découvert ⁽¹⁾	de 0,7 ‰ à 1 ‰
• Commission de mouvement ^{(3) (4)}	de 0,6 ‰ à 2,4 ‰ minimum 6 €
• Frais d'arrêtés de comptes ⁽³⁾	de 12 € à 120 €

(1) Frais et commissions compris dans le taux annuel effectif global (TAEG).

(2) Commission de plus fort découvert : perçue sur le plus fort découvert en valeur de chaque mois.

(3) Frais et commissions non compris dans le taux annuel effectif global (TAEG). (4) Commission de mouvement : calculé sur les mouvements débiteurs.

Exemple de calcul de TAEG selon la méthode équivalente : utilisation d'un découvert de 10 000 € en permanence sur un trimestre (90 jours), au taux nominal de 14,50 %.

Application de la méthode des nombres :

- calcul des nombres débiteurs : $10\,000 \times 90 = 900\,000$ €

- intérêts dus en fin de trimestre : $900\,000 \times 14,50 \% / 365 = 357,53$ €

- commission de plus fort découvert : $3 \times 10\,000 \times 0,07 \% = 21$ €

Le taux journalier est de $(357,53 \text{ €} + 21 \text{ €}) / 900\,000 = 0,0421 \%$

Le taux annuel effectif global ressort à $(1 + 0,0421 \%)^{365} - 1 = 16,59 \%$

Les crédits par signature

Commission trimestrielle ⁽¹⁾	1,5 % à 3 % / an
avec un minimum trimestriel de	45,60 €
Frais d'acte ⁽²⁾	de 108 € à 552 €

(1) Selon la nature de l'engagement. (2) Ces frais sont majorés des frais liés à la prise des garanties.

Crédits à la consommation	
Les prêts personnels (non revolving)	
Taux nominal annuel	Fixé contractuellement
Frais de dossier ⁽¹⁾	1 % minimum 120 €
Assurances décès, incapacité de travail	Nous consulter

(1) Ces frais sont majorés des frais liés à la prise des garanties.

Crédits immobiliers	
Frais de dossier ⁽¹⁾	de 1 % à 2 % avec un minimum de 460 €
Prêts éligibles (ou non) au marché hypothécaire	Taux nominal annuel fixé contractuellement
Prêts épargne logement	Taux nominal annuel réglementé

(1) Ces frais sont majorés des frais liés à la prise des garanties.

Opérations diverses	
Réaménagement de prêt : modification de l'offre ou des conditions contractuelles, renégociation de taux de crédit	2 % du capital restant dû, minimum 750 € maximum 2000 €
Avenant à un contrat de prêt	150 €
Réédition d'un tableau d'amortissement supplémentaire	24 €
Changement de compte à débiter	24 €
Changement de date d'échéance	24 €
Demande de décompte de remboursement de prêt (hors crédit immobilier soumis au code de la consommation)	24 €
Attestation diverse	24 €
Fourniture d'échelle d'intérêts	3 €/échelle
Rejet d'échéance de prêts	45,60 €
Frais de main-levée ou de renouvellement de garantie non hypothécaire ⁽¹⁾	de 36 € à 600 €
Lettre d'information aux cautions	49,20 € par lettre

(1) Selon la complexité du dossier.

Epargne et placements financiers

Epargne bancaire	
Les services	
Transfert de PEL ou de CEL	70 €
Frais d'émission de bons de caisse	50 €
Remboursement de bons de capitalisation	50 €
Placements financiers	
Commission de mouvement	
Bourse de Paris ⁽¹⁾	
• Achat ou vente d'actions	1,56 % minimum 16,80 €
• Achat ou vente d'obligations	0,78 % minimum 16,80 €
• Ordres passés par Internet	0,90 % minimum 12 €
• Tarification complémentaire pour le SRD	nous consulter
• Autres titres ou valeurs mobilières	nous consulter
Bourses étrangères ⁽¹⁾	
• Commission ⁽²⁾	1,56 % minimum 42 €
• Courtage Brokers	Selon marché
Opération sur titres non cotés	
• Achat ou vente (frais de dossier en sus)	1,56 % minimum 50,17 €
OPC Extérieurs ⁽³⁾ (non suivis par notre établissement)	
• Achat (frais de dossier en sus)	1,56 % minimum 96 € ⁽⁴⁾
• Vente	Commission fixe 96 € ⁽⁴⁾
• Vente d'OPC conservés chez l'émetteur	1,56 % min. 96 € ⁽⁴⁾
OPC Extérieurs ⁽³⁾ (multigestion)	
• Achat	0,80 % minimum 24 € ⁽⁴⁾
• Vente	Commission fixe 24 € ⁽⁴⁾

Opérations sur titres ⁽¹⁾

Achat ou vente de bons, de droits, de rompus (pour les opérations d'un montant unitaire supérieur à 100 €)	1,56 %
---	--------

(1) Selon le cas, la taxe sur les transactions financières est perçue en sus. (2) Peut varier selon la place de cotation (nous consulter). (3) Dans le cadre de la distribution des OPC, Rothschild Martin Maurel Asset Management pourra percevoir, sans charge supplémentaire pour le souscripteur, une quote-part des frais de fonctionnement et de gestion. Le détail est disponible auprès de votre conseiller ou sur le site internet de Rothschild Martin Maurel (4) Hors droits d'entrée et sortie appliqués à l'OPC.

Achat et vente de métaux précieux

Commission (non soumise à TVA)	2,5 % minimum 30 €
Vente d'or uniquement (y compris CRDS de 0,50 %)	10,5 % de taxe fiscale

Les dépôts en métaux précieux n'ont pas la nature juridique d'instruments financiers et ne bénéficient donc pas du mécanisme de garantie des titres.

Droits de garde (trimestriel ou semestriel) ⁽¹⁾

OPC gérés par Rothschild Martin Maurel Asset Management ⁽²⁾	Gratuit
France Investipierre	Gratuit

Autres Titres :

• Valeurs françaises	0,30 %
• Valeurs étrangères	0,60 %
• Majoration sur compte PEA	22,08 €
• Minimum de perception par ligne ⁽³⁾	6,84 €
• Minimum de perception par ligne au nominatif administré ⁽³⁾	30,10 €
• Minimum par « compte titres »	46,20 €
• Métaux précieux déposés en compte	0,60 % minimum 50 €
• Portefeuille sans ligne valeurs	15 €/an

(1) Nous consulter, dans le cadre d'un règlement des droits de garde semestriel, celui-ci est calculé sur la valeur du portefeuille au 31 mars et au 30 septembre (terme échu). En cas de clôture en cours de semestre, il est calculé prorata temporis. (2) Sauf pour les OPC dont la gestion financière est sous-traitée à l'extérieur qui sont soumis aux mêmes droits de garde que les portefeuilles Bourse de Paris. (3) Ces frais sont perçus en lieu et place du barème proportionnel, lorsque ce dernier est inférieur au minimum de perception par ligne.

Mandat de gestion

Tarification classique	nous consulter
Tarification au forfait	nous consulter

Opérations diverses

Attribution d'actions, paiement de coupons	Gratuit
--	---------

Valeurs et OPC non cotés sur un marché organisé ou conservé chez l'émetteur :

• Frais d'ouverture de dossier (commission de mouvement en sus)	75,25 €
• Frais par opération (paiement de coupons, opération sur titres, etc.)	50,17 €

Métaux précieux déposés en compte titres :

• Ouverture de dossier	75,25 €
------------------------	---------

Valeurs et titres au nominatif ou hors EUROCLEAR :

• Conversion de forme (au porteur, au nominatif administré ou au nominatif pur)	50,17 €/ligne
• Frais annuels d'administration de titres au nominatif pur dans un PEA	0,30 %/semestre min. 30,10 €/ligne
• Frais annuels d'administration de valeurs et d'OPC non cotés sur un marché organisé ou conservés chez l'émetteur	0,60 %/semestre min. 50 €/ligne

Transfert de titres vers un autre établissement :

• Titres en dépôt en France	12,04 €/ligne
• Titres en dépôt à l'étranger	56,18 €/ligne
Avec un minimum de	85,28 €

Transfert PEA	0,6 % de la valeur liquidative min. 85,28 €
Prestation de conseil en investissement	Nous consulter
Relevé titres mensuel	54 €/an
Service de récupération des impôts sur les revenus étrangers	100 €
Relevé ISF	45,16 €

Assurance et Prévoyance

Les assurances liées à vos comptes et à vos moyens de paiements

Cotisation à une offre d'assurance de compte ⁽¹⁾	19 €/an
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement ⁽¹⁾	30 €/an
2 ^{ème} contrat sur le même compte	23 €/an par titulaire

(1) Par titulaire.

International

Commission de change ⁽¹⁾

• Jusqu'à 100 000 €	1 ‰
• de 100 001 € à 400 000 €	0,25 ‰
• au-delà de 400 000 €	0,0625 ‰
Avec un minimum de	16 €

(1) Commission dégressive par tranches cumulatives.

Opérations diverses

Frais de relance (unitaire)	25,80 €
Renseignements commerciaux à l'étranger	Nous consulter
Frais fixe en sus des opérations selon le cas :	
• SWIFT (par message)	12 €
• Courrier France	13,20 €
• Courrier Europe	24 €
• Courrier Reste du monde	33 €
• Fax France	5,02 €
• Fax Europe	7,02 €
Frais de courrier express	Répercussion des frais engagés

Autres services

• Nantissement pour compte de tiers	nous consulter
• Séquestre	nous consulter

Résoudre un litige

Si vous rencontrez des difficultés dans l'utilisation de nos services, votre conseiller reste votre interlocuteur privilégié pour répondre à toutes vos questions.

Si vous n'obtenez pas une réponse qui vous satisfait, vous pouvez prendre contact avec notre service Organisation qui recherchera une solution à vos attentes.

Rothschild Martin Maurel / Service Organisation
43, rue Grignan CS 60001 – 13253 MARSEILLE CEDEX 6

Vous recevrez un courrier d'accusé de réception de votre demande dans les 10 jours ouvrés. Nous prendrons en charge immédiatement votre réclamation et nous vous apporterons une réponse dans un délai maximum de 2 mois.

Après épuisement des procédures de réclamations internes à Rothschild Martin Maurel, vous pouvez vous adresser au médiateur bancaire :

Monsieur le Médiateur
CS 151 75422 - PARIS Cedex 09

www.rothschildmartinmaurel.com

Paris

Siège : 29, avenue de Messine - 75008

Tél. +33 (0)1 40 74 40 74

Fax +33 (0)1 40 74 48 70

17, avenue Hoche - 75008

Tél. +33 (0)1 40 75 87 87

Fax +33 (0)1 40 75 87 60

Marseille

43, rue Grignan - 13006

Tél. +33 (0)4 91 04 82 82

Fax +33 (0)4 91 33 86 97

Lyon

23, rue Neuve - 69001

Tél. +33 (0)4 72 10 28 28

Fax +33 (0)4 78 39 85 42

Neuilly-Sur-Seine

135, avenue Achille Peretti - 92200

Tél. +33 (0)1 46 37 89 20

Fax +33 (0)1 46 24 30 42

Aix-en-Provence

18, cours Mirabeau - 13100

Tél. +33 (0)4 42 16 03 50

Fax +33 (0)4 42 16 03 51

Grenoble

24, boulevard Edouard Rey - 38000

Tél. +33 (0)4 38 03 01 95

Fax +33 (0)4 76 43 04 71

Monaco

Villa du Pont - 3, bd Princesse Charlotte

MC 98003 MONACO Cedex

Tél. 00 377 97 97 77 67

Fax 00 377 93 50 10 68

